



PRÉAVIS No 05/2016

du Comité de Direction

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, le Comité de Direction a l'honneur de vous soumettre, ci-après, une demande d'octroi de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2016.

Selon les dispositions du règlement du Conseil intercommunal (art. 32), la commission ad hoc chargée de l'examen des demandes a eu l'occasion de recevoir toutes les explications nécessaires et complémentaires concernant les dépassements dont il est question.

Sommairement énumérés par nature, les crédits complémentaires se répartissent comme suit :

Charges

Engagement de 2 aspirants pour l'école d'octobre 2016

• <i>Personnel – traitements</i>	CHF	26'000.--
• <i>Charges sociales</i>	CHF	6'900.--
• <i>Indemnisation et remboursement de frais (repas)</i>	CHF	1'800.--
• <i>Frais d'écolage</i>	CHF	27'500.--
• <i>Frais d'habillement</i>	CHF	7'000.--
• <i>Frais de matériel spécialisé (équipement)</i>	CHF	29'200.--

Montant total : **CHF 98'400.--**

Les présents crédits complémentaires de fonctionnement s'élèvent à 0.38 % des charges totales 2016 budgétisées.

L'impact des 9 mois d'école restant, soit environ CHF 155'000.--, sera budgétisé en 2017.

L'inventaire détaillé des crédits complémentaires figure en annexe.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

Vu le préavis no 05/2016 du Comité de Direction du 13 avril 2016.

Où le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

d'accorder au Comité de Direction de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" des crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2016 représentant au total une augmentation des charges de CHF 98'400.--, conformément aux détails contenus dans l'annexe.

Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire.

prend acte

que l'octroi des présents crédits complémentaires ne devrait pas engendrer d'excédent de charges totales pour l'exercice 2016 de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois", malgré un premier crédit complémentaire accepté le 23 mars 2016 pour un montant de CHF 516'270.--. En effet, à l'heure actuelle une estimation tend à démontrer que la masse salariale budgétisée pour 2016 ne sera probablement pas dépensée dans sa totalité, en raison des places vacantes à repourvoir et du turnover, représentant un montant disponible d'environ CHF 800'000.--. Au vu de ce qui précède, le solde restant estimée après l'octroi de la présente demande de crédits complémentaires se monte à CHF 185'330.--.

Ainsi adopté le 1^{er} juin 2016

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2016

1.0 Synthèse des demandes de crédits complémentaires

Ligne budgétaire et désignation	Budget 2016 voté	Crédits complémentaires	Commentaires
6100.3011.25 Personnel – traitements aspirants de police	CHF 208'000.--	CHF 26'000.--	Salaire de 2 aspirants dès octobre 2016 Voir Annexe; Argumentaire, Pt 2.0
6100.3030/3040/3050 AVS-AI-AC/caisse pension/ Ass. de personne	CHF 3'121'500.--	CHF 6'900.--	Charges sociales splittées sur les trois lignes budgétaires concernées
6100.3060 Indemnisations et remboursement de frais	CHF 43'500.--	CHF 1'800.--	Frais de repas pour 2 aspirants dès octobre 2016 Voir Annexe; Argumentaire, Pt 2.0
6000.3091.02 Frais d'écolage	CHF 227'000.--	CHF 27'500.--	Frais d'écolage pour 2 aspirants dès octobre 2016 Voir Annexe; Argumentaire, Pt 2.0
6101.3114.01 Achat d'habillement	CHF 148'000.--	CHF 7'000.--	Frais d'habillement pour 2 aspirants supplémentaires dès octobre 2016 Voir Annexe; Argumentaire, Pt 2.0
6101.3116 Achat de matériel spécialisé (équipement)	CHF 170'000.--	CHF 29'200.--	Frais de matériel spécialisé pour 2 aspirants supplémentaires dès octobre 2016. Voir Annexe; Argumentaire, Pt 2.0
Total	CHF 3'918'000.--	CHF 98'400.--	

2.0 Recrutement de 2 aspirants de police pour l'école d'octobre 2016

Contexte actuel

Au premier trimestre 2016, 6 postes demeurent vacants au sein du contingent policier (PS et PP) et on ne peut exclure d'autres démissions d'ici la fin de l'année. Ce problème, identifié et récurrent, met toujours la POL dans une situation critique avec des effectifs policiers réduits, dans la mesure où peu de candidatures d'agents brevetés ont été réceptionnées ce dernier trimestre.

3 aspirants sont opérationnels depuis début mars et 3 policiers formés ont été recrutés et débiteront bientôt leur activité à la POL. Toutefois le manque d'effectif est une préoccupation permanente et certaines informations nous laissent penser que de nouveaux départs devraient être annoncés.

Recrutement 2016

Un précédent préavis (01-2016) proposait d'engager un 7ème aspirant de police et de faire débiter l'ensemble des 7 aspirants à l'école 1-2016 (avril) en lieu et place de celle d'octobre (2-2016), où deux aspirants étaient planifiés.

Nous souhaitons en définitif conserver la possibilité de recruter ces deux aspirants pour l'école d'octobre. En effet une entrée en octobre 2016 nous permettra d'intégrer de nouveaux agents 6 mois avant la fin de la formation 2017. La période de sélection ayant débutée en mars 2016 la possibilité de recruter des personnes correspondants à nos critères est envisageable et ceci d'ici fin juin.

Conséquences financières

Sur un plan comptable, cette option présente une augmentation de charges extra budgétaire de **CHF 98'400.--**, laquelle devrait pouvoir être absorbée par les postes vacants provisionnés, ainsi que par le budget alloué à la formation de 2 gardes-frontière (CHF 30'000.--), et donc ne devrait pas engendrer d'excédent de charges pour l'exercice 2016.

	Salaires aspirants de police	Ch. Sociales liées aux aspirants	Indemnisations et remboursements de frais	Ecolage	Habillement + Equipement	Total
Budget 2016	208'000.00	54'000.00	43'500.00	227'000.00	80'700.00	613'200.00
Augmentation	26'000.00	6'900.00	1'800.00	27'500.00	36'200.00	98'400.00
Total	234'000.00	60'900.00	45'300.00	254'500.00	116'900.00	711'600.00